

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE – MOBILITÉ

40 % des projets encore à réaliser

Les réalisations de la majorité traitées de « mesurette » par OLLN 2.0

L'échevin David da Câmara Gomes a présenté un bilan du programme 2013-2018 pour la mobilité. En tout, 60 % des points ont été réalisés. Du côté d'OLLN 2.0, on ne partage pas l'enthousiasme de la majorité.

Il y a quelques jours, l'échevin David da Câmara Gomes a présenté un bilan de la politique en matière de mobilité à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Parmi les réalisations, il a pointé la finalisation d'études relatives aux abords de la gare d'Ottignies, des pistes cyclables au Bois des Réves, la mise sur pied d'un Kiss and Ride rue du Bauloy ou encore des aménagements cyclables réalisés rue du Bon air, rue du Ry ou rue du Viaduc. Sans compter les réalisations en dehors du Programme Stratégique Transversal (PST): la réfection de la rue reine Astrid, de la rue de la Malaise ou de la rue Astrid Hardy. Si certains projets sont en cours, comme à la rue des Deux ponts, d'autres ont dû être reportés. « Nous attendons la réalisation de projets comme les Bétons Lemaire avant de faire des travaux routiers. Pour ne pas devoir tout recommencer », a justifié l'échevin.

Au total, 60 % des réalisations globales ont été réalisées, a-t-il souligné. « Parfois, il y a trop d'alités, les dossiers ne sont pas complets ou l'on fait face à des retards de travaux qui ne nous incombent pas mais impactent sur les nôtres. Comme ceux de la rue des Deux ponts qui ont dû être reportés suite aux travaux de l'avenue des Combattants. »

Dans le rang de l'opposition, on précise ne pas partager l'enthousiasme de la majorité. « Il n'y a au-



L'avenue reine Astrid fait partie des aménagements hors PST. © T.W.

cune réalisation d'envergure en mesure d'endiguer les problèmes importants de mobilité dont souffre notre commune », a pointé le conseiller OLLN 2.0, Nicolas Van der Maren. Et de souligner une série de « mesurette » qui « ressortent plus d'une vision journalière que d'une réelle vision politique et stratégique », avouant néanmoins que le portefeuille de la mobilité n'était pas le plus facile à prendre en charge. Le conseiller communal a aussi adressé un reproche concernant les modes doux. « Je vous reproche de croire encore naïvement que le vélo constitue la réponse miracle aux enjeux de mobilité dans la commune. »

Et d'ajouter l'importance de la création du pont Masaya. « Vous autorisez quelque 900 logements supplémentaires à côté de la gare. Est-ce à dire que la première pierre du pont Masaya est sur le point d'être posée ou que vous ignorez pu-

rement et simplement la synthèse du Master Plan ? Vous n'aimez pas que l'on vous dise que vous travaillez à l'envers mais force est de constater que c'est le cas. Je n'aime pas l'absence de vision stratégique et l'immobilisme que vous nous imposez », a dénoncé Nicolas Van der Maren.

« PAS LA SITUATION DE BRUXELLES »

L'échevin de la Mobilité a aussi pointé l'importance du pont Masaya (qui relierait l'avenue des Droits de l'homme et le parking Villas, NdIR). « Il faut être raisonnable, nous l'avons à terme. Mais aucun permis n'a encore été octroyé et il s'agit de travaux régionaux. » Il a néanmoins précisé que des créations d'importances ont été faites. « Il y a eu des réalisations d'envergure, notamment à la rue de la Chapelle, aménagée en zone résidentielle pour 1 million 500.000 euros.

Mais l'on ne peut travailler que sur nos voiries. On ne peut qu'améliorer les points noirs qui sont à notre portée. »

Le bourgmestre a, lui aussi, défendu le bilan. « Le propre de la mobilité, c'est d'être complexe. Il s'agit d'un faisceau de mesures. Pour le vélo, nous n'avons jamais dit qu'il allait tout régler. Mais cela peut influencer sur des centaines de mètres de files. »

Et Jacques Otlet (OLLN 2.0) de pointer une stratégie qui ne le convainc pas. « Elle n'est pas payante. Il suffit de réaliser des travaux à Ottignies, Céroux ou Limelette pour que toute la commune soit bloquée. » Michel Beaussart a défendu la majorité. « Ici, c'est exceptionnel. La rue des Deux ponts s'avère centrale. Il faut un peu patienter mais ce n'est pas non plus la situation de Wavre ou de Bruxelles ! »

T.W.

CHASTRE – ENVIRONNEMENT

36 kg de déchets en moins par ménage



Une méthode testée et approuvée. © D.G.

Cela fait un peu plus d'un an maintenant que la Commune de Chastre a décidé de jeter ses sacs-poubelles classiques au profit de poubelles à puces. Cette nouvelle méthode de transformation des déchets consiste en l'adoption de deux conteneurs, l'un pour les déchets résiduels et l'autre pour les déchets organiques, autrement dit les restes de nourriture qui composent environ 50 % des poubelles. Il semblerait que cette méthode ait fait ses preuves.

UN PROBLÈME DE TAXATION

Mais avec la nouvelle taxation forfaitaire qui était demandée, ça n'a pas été facile. « Nous avons instauré une réglementation avec des experts des autres communes qui utilisaient déjà les poubelles à puces. Nous avons établi une somme forfaitaire avec 60 kilos de déchets par personne. Ça n'a pas plu tout de suite, les gens avaient du mal avec cette taxation », explique Claude Jossart, bourgmestre de Chastre.

Il faut dire que cette taxation

avait doublé par rapport aux poubelles normales: « Les prix ont augmenté, le coût budgétaire aussi. Nous avons dû établir une taxe en fonction des ménages. »

OBJECTIF RÉUSSI

Petit à petit, les habitants de Chastre ont fini par s'y faire. « Ils se sont bien organisés. Six ménages sur 10 n'ont pas dépassé les quotas qui leur étaient alloués » poursuit-il. Ainsi le nombre de déchets collectés a diminué, passant de 132 kilos à 96 kilos, soit une baisse de 36 kilos. « Il y a eu une diminution de 37% des déchets par ménage » constate le bourgmestre. La nouvelle méthode a également permis à la Commune d'économiser quelque 39.500 € en 2016.

Claude Jossart se dit très content des résultats obtenus et annonce d'ores et déjà le maintien du système mis en place. « C'est le bon timing, on va essayer de garder les mêmes chiffres. On est sur la bonne voie, on va garder ce système pour l'année prochaine. »

VA.V

ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIE

Succès à Wavre, moins à Tubize

Une nouvelle session a été ouverte par la société Wikipower qui propose des achats groupés en matière d'énergie. « L'action vient d'être lancée et les gens peuvent encore s'inscrire. On a voulu réaliser la plus grande action de Wallonie, en contactant plusieurs villes, dont Nivelles, Wavre et Tubize », explique Maxime Beguin, le directeur. En ce qui concerne la cité du Betchar, il s'agit de la première initiative de ce type réalisée par la société liégeoise. « Cela ne fonctionne malheureusement pas très bien. Nous n'avons qu'une centaine d'intéressés pour l'achat d'électricité. À Nivelles, il y en a

250, ce qui est dans la moyenne. Et cela marche vraiment bien à Wavre, avec 450 acheteurs potentiels. »

La société n'en est qu'à la première phase. « Il y en a quatre. La première, c'est l'inscription. Ensuite, il y a la négociation avec l'opérateur. On propose aux gens un prix. Et ils peuvent l'accepter ou non, c'est sans engagement. » Et cette dernière phase est programmée pour la fin du mois de juin.

Maxime Beguin estime que leur système ne fonctionne pas mal du tout dans le Brabant wallon. « Mais c'est plus facile lorsque la Commune est partenaire. Ce qui

n'est pas le cas cette fois-ci », ajoute-t-il.

PLUS FACILE AVEC LA COMMUNE

Il se rappelle notamment des achats groupés réalisés à La Hulpe et Rixensart, l'année dernière. « C'était réalisé avec l'accord de la Commune. Du coup, 15 % des ménages s'étaient inscrits pour l'opération. Et en plus, le taux d'acceptation était très élevé. Les gens sont nettement plus intéressés lorsque les autorités appuient le projet », détaille Maxime Beguin.

Mais selon lui, ce n'est pas une question de crédibilité. « La différence, ce n'est pas la crédibilité,

mais plutôt la notoriété. Nous avons seulement envoyé des toutes-boîtes aux habitants. Alors que lorsque la Commune s'en occupe, elle envoie des mails à ses employés, affiche des avis. Nous n'avons simplement pas les mêmes moyens. »

À noter toutefois que si la différence de prix, pour l'électricité, le mazout et le pellet, est favorable la première année, le bénéfice peut diminuer. Une promotion est réalisée par l'entreprise la première fois et une augmentation (légère ou pas) est effectuée l'année suivante. ●

P.B.



Seule une centaine de Tubiziens intéressés. © Vincent Rocher

SOIGNIES – SOCIAL

Quand les fermiers font de la... réinsertion sociale

L'engagement sous contrat « article 61 » permet aux entrepreneurs, indépendants et société d'être soutenus financièrement. De son côté, le CPAS de Soignies a repéré l'intérêt marqué de certains de ses bénéficiaires pour le potager, les serres ou le verger du Service d'Insertion Sociale. Agréé et actif depuis 98, le SIS CAP Insertion accueille notamment des personnes orientées par les assistants sociaux, mais aussi par les hôpitaux, centres de jour, de cure, médecins traitants ou psychologues. « Leurs difficultés sont telles que la réinsertion est extrêmement difficile », pointe Hubert Dubois, le président du CPAS de

Soignies. Quelques bénéficiaires présentent également des limites intellectuelles, un retard mental ou des problèmes psychiatriques qui rendent difficiles leur apprentissage. Or, les métiers de contacts avec l'environnement, la flore et la faune peuvent représenter une voie possible et motivante pour ces personnes. »

Le projet a ficelé par le CPAS de Soignies a été déposé dans le cadre du programme wallon de développement rural, dans l'espoir d'obtenir un financement du Fonds Européen Agricole. Baptisé « CAP sur les métiers de la terre ». Bingo: le projet a été accepté et sera financé à raison de

420.00 € répartis sur 5 ans. Une rencontre avec Michel Thienpont, président de la Fédération Wallonne de l'Agriculture pour la section Hainaut, a permis de lister très précisément les nombreux besoins des agriculteurs locaux. « Nous nous inscrivons également dans une dynamique régionale avec le CPAS de Tubize. Nous développerons chacune des activités dont les CPAS partenaires pourront profiter. Nivelles a déjà signé la convention. D'autres communes ont manifesté le désir de s'associer, dont Enghien, Silly, Le Roeulx et Ecaussinnes pour la région du Centre. » ●

MARTINE PAUWELS



La cueillette: l'une des nombreuses tâches à exécuter. © News



Le rythme de vie actuel que nous imposons à notre organisme n'est pas sans conséquences sur notre flore intestinale et sur la résistance de notre organisme en général. Il est donc primordial de garder l'équilibre de cette flore ainsi que du transit intestinal. A cet effet, la prise de probiotiques & de prébiotiques est recommandée. Les gélules de FLORA 50 PLUS sont des compléments alimentaires, pas des médicaments.

Peut aider en cas de: Ballonnements, Convalescence, Flore intestinale, Fumureux, Immunité, Manque de tonus, Fatigue, Régimes Alimentaires (en associations avec Super Slim)

En vente libre en pharmacie sous le cnk 3537-297 à 18€

FLORA50PLUS.EU ou 02/360.39.81